Protocole

M. le Maire et Conseiller départemental de PORT-VENDRES > Gregory MARTY
Mme la Députée de la 4ème circonscription > Michèle MARTINEZ
Mme la Présidente du Département des Pyrénées Orientales > Hermeline MALHERBE représentée par M Alexandre REYNAL vice président en charge des sports
M. le Président de la Fédération Internationale de Pétanque et Jeu Provençal, Président de la Confédération Mondiale des Sports de Boules > Claude Azema
M. le Directeur de la Cohésion Sociale > Jean Michel Fedon
M. le Président du C D Olympique et Sportif > Jean Romans
Mrs les Présidents de Secteur
M. le Président du Secteur de la Côte Vermeille
Mmes et Mrs les administrateurs du CD Pays Catalan
Mmes et Mrs les membres des commissions départementales
Mmes et Mrs les arbitres et éducateurs
Mrs les Présidents des Groupements de clubs
M. le Président de la Pétanque Port-Vendraise
Mmes et Mrs les Présidents de clubs
Mmes et Mrs les adhérents du Sport Pétanque et du Jeu Provençal, Mmes et Mrs les amis et sympathisants de la Pétanque Catalane
Mmes et Mrs, chers amis
Bonjour.

Permettez moi tout d'abord de vous souhaiter la bienvenue ici à Port-Vendres, en cette magnifique salle de Théâtre et de Cinéma le Vauban que la Municipalité et son premier magistrat Gregory Marty ont bien voulu mettre à la disposition de notre Fédération Sportive pour la tenue de son 76 ème Congrès Départemental.
Je voulais également saluer et remercier tout particulièrement Lionel Perez, président du secteur de la Côte Vermeille mais aussi de La Pétanque Port-Vendraise avec son équipe dirigeante pour leur accueil et leur implication dans l'organisation de ce congrès.

Les absents excusés

Je voulais également saluer les personnalités excusées qui n'ont pu se joindre à nous, mais aussi et surtout saluer et remercier toutes celles qui nous ont fait l'honneur et pour tous l'amitié d'être là aujourd'hui parmi nous ou qui nous rejoindrons.

La minute de silence > slide

A la mémoire de nos proches, de nos amis, de nos joueurs, de nos dirigeants de tous ceux qui nous sont chers et qui nous ont quittés cette année, je vous remercie de bien vouloir respecter une minute de silence en leur mémoire .../...Merci pour votre silence respectueux.

Ouverture des travaux > Slide

Après vérifications et pointage à l'entrée je vous informe que 52 clubs /92 sont présents ou représentés et comptabilisent 145 voix /226. Les quorums clubs « 52 » et voix « 145 » étant atteints cette assemblée peut donc siéger et valablement délibérer.

Présentation de l'ordre du jour > slide

Approbation du compte rendu de l'AG 2021 : Approuvé à l'unanimité

Allocution du Président du CD Pays Catalan > slide

2022
Une saison exceptionnelle à bien des titres

Sous le titre évocateur « une saison exceptionnelle à bien des titres » qui s'affiche actuellement sur l'écran du Vauban et avec mon placement sur le devant de la scène, certains ont peut être cru qu'ils s'étaient rendus à une séance de cinéma…d'autres n'auront pas manqué de se dire avant de me le dire « Virgili va encore nous faire son cinéma ! ».
Je tiens à les rassurer car en effet depuis mon élection à la présidence du Comité Départemental si j'ai effectivement tout perdu de mon rôle de jeune premier, j'ai par contre pas mal appris sur l'art et la manière de la mise en scène. Vous me permettrez donc de conduire cette 76ème Assemblée Générale comme une production cinématographique à part entière avec une première partie digne du Festival de Cannes et une deuxième séquence à reléguer bien vite au rang des navets.
Après notre soirée mercredi dernier au siège de l'Indépendant permettez moi de savourer avec vous si la technique peut nous l'envoyer, la bande annonce de cette 2ème soirée des champions. Oui mes chers amis nous avons vécu une saison tout à fait exceptionnelle et je suis fier ici de saluer tous les acteurs et actrices qui ont contribué à en faire un succès historique.

Trois manifestations d'envergure nationale

Par ordre d'apparition à l'écran j'évoquerai d'abord les trois manifestations d'envergure nationale qui nous auront valu 6 pages dans « Planète Boules ». Six pages pour saluer ces évènements, six pages d'étonnement aussi sur nos activités et nos résultats. L'Indépendant nous aura consacré une page entière par jour de compétition et Littoral FM aura relayé ces évènements sur ses ondes … Et chez nous me direz vous ma bonne dame. Chez nous rien ! Que dalle. Du scepticisme au doute latent, le silence. Le silence assourdissant. Mais il est pourtant vrai que le cinéma a d'abord commencé par le muet … Alors patience le jour viendra où nos dirigeants faute de commentaire manifesteront leur solidarité en faisant l'impasse sur leurs concours de jambons et que nos joueurs et joueuses viendront plus nombreux participer ou voir comme spectateur. Il y a pourtant eu le choix et le grand choix en terme d'affiche pour se régaler ou par sa participation comme spectateur soutenir les organisateurs.
Pour commencer il y eut ce week-end de Pentecôte à Rivesaltes

Slide > Les championnats régionaux d'Occitanie à Rivesaltes du 26 au 29 juin

Slide > 6 championnats en 1 seul organisés pendant 4 jours sur le week-end de Pentecôte

Le 26 mai > Doublette messieurs et T à T féminin
Le 27 mai > Triplette vétéran
Le 28 mai > Triplette messieurs et triplette dames
Le 29 mai > Doublette mixte

Slide > les 27 et 28 août les 2 Nationaux de Perpignan Doublette dames et Triplette messieurs
Il y eut ensuite le retour des Nationaux de Perpignan. 80 doublettes pour nos féminines qui cherchent des concours et 200 triplettes chez les messieurs.
Un public pratiquement absent en soirée comme la deuxième journée d'où des recettes insuffisantes pour justifier l'investissement. Car pour moi la mise de fond du Comité sur ces Nationaux constituaient un investissement pour la relance des clubs de Perpignan en s'inscrivant dans l'avenir pour pérenniser ces manifestations.
Il n'en sera rien puisque la deuxième édition de ces Nationaux n'aura pas lieu.

Slide > Du 2 au 4 septembre à Perpignan 44ème championnat de France au Jeu Provençal Doublette
Là encore au-delà du succès de prestige on retiendra la faible fréquentation des spectateurs durant ces 3 jours sans doute liée à l'absence d'équipe locale dans les dernières parties.

Un bilan sportif sans précédent

Malgré la déception des CDF JPD où l'on attendait mieux de nos équipes le bilan sportif de cette saison est sans précédent sauf à remonter aux années glorieuses des François Gouges, Claude Baills et des Frères Naudo. Permettez-moi de saluer avec vous toutes ces performances.

Slide > Le triplé historique. Thierry Patrick Pédragosa et Cédric Cazorla titrés pour la 3ème fois consécutive à Carcassonne

Slide > La Côte Vermeille sur le devant de la scène. Banyuls sur mer et Collioure champions de France de la Fonction Publique Territoriale

Slide > Trophée des Pépites. Les Minimes de Prades et Port-Vendres titrés avec l'Occitanie.

Slide > Audrey Lopez aux portes de l'équipe de France Espoirs

Slide > CNC jeunes. L'entente Prades Port-Vendres sur le podium

Slide > CNC Féminin. Les Filles de St Jean <PDC dans l'élite nationale.

Slide > Finale de la Coupe de France des Clubs 2021/22 .
Canohès touche aux étoiles.

Slide > Finale du CNCJP. St Martin avec les Grands de France du Jeu Provençal.

Slide > Deux fois champions d'Occitanie.
Triplette féminine > St Jean PDC
Doublette junior > Prades
J'en ajouterai un 3ème avec les jeunes de Prades Port-Vendres titrés dans leur catégorie.

Slide > Quatre fois vice champions d'Occitanie.
Doublette féminine > St Jean PDC
Triplette promotion > St Jean PDC
Triplette vétéran > Toulouges
Triplette cadet > Prades et St Cyprien BJ

Slide > 2 fois finaliste en championnat des clubs d'Occitanie
CRC Féminin le BCM Céret Maureillas
CRC Open 1 St Jean PDC

Slide > Et ça continue en Coupe de France
Et ça continue avec St Martin qui jouera les 32èmes après tirage national et Canohès qui affrontera chez lui Lattes pour le dernier tour de zone régionale.

Conclusion partielle

Avant d'enchaîner avec la suite de nos travaux, je voulais vous dire encore une fois en conclusion de cette allocution toute ma fierté, de vous avoir présenté ce bilan d'activités et ce bilan sportif.
Ce bilan sportif c'est le notre, c'est le votre, c'est aussi l'aboutissement de notre engagement de dirigeant, la récompense de nos éducateurs et le salaire des bénévoles.
Vous pouvez vous applaudir !

Intervention des différents présidents de commission

Le secrétaire général donne connaissance du compte rendu sportif (Cf pièce jointe) ; du bilan des licences (Cf pièce jointe) ; du compte rendu de la commission de discipline (Cf pièce jointe).

Le président de la commission « jeune » fait le bilan de l'activité sportive jeune

La responsable communication fait le point de la page FB et des diverses publications

Le président de la commission arbitrale fait le bilan de l'année

Le bilan financier 2022

Au moment d'aborder le bilan financier 2022, j'aurais pu reprendre mot pour mot mes propos de l'année dernière concernant le document de CER France qui vous a été remis à l'entrée. Pour mémoire *« Un document qui ne me satisfait ni sur le fond son contenu, ni sur la forme ; entendez le jour de sa livraison soit 3 jours seulement avant notre assemblée.*

Cette restitution tardive de la traduction comptable de nos activités ne m'a pas laissé le temps suffisant, pas plus d'ailleurs qu'à nos vérificateurs aux comptes d'effectuer les rapprochements nécessaires à sa bonne lecture et compréhension.
Certaines données telles qu'elles sont restituées vont donc vous paraître aberrantes, pour ne pas dire erronées. »

Pour cette année nous faisons encore plus fort avec une restitution à l'avant veille de cette assemblée. Permettez moi de vous lire le mail de Martine Plaut transmis à notre comptable jeudi 1er décembre à 17h34 pour vous donner une idée du marasme *« Depuis ce matin je n'arrive pas à vous joindre. J'ai demandé à mon collègue de revoir le compte 581...Je ne comprends pas qu'il n'ait pas été épluché avant et qu'on arrive à des documents de synthèse erronés. Pouve- vous me renvoyer la balance générale, s'il vous plait ? Je vous appelle demain matin si vous me donnez un numéro où je peux vous joindre... »*

A 19h18 Martine qui est une battante nous sollicitait la secrétaire et moi pour redonner à notre comptable la ventilation du compte 581.

J'ai décidé vendredi matin d'en rester là sur nos échanges avec CER France et de partir de la dernière situation transmise pour les explications qui vont suivre et que je vous dois.

Slide > l'évolution de notre résultat d'exploitation en 5 jours
En 5 jours notre situation comptable aura évolué comme notre résultat d'exploitation au gré de la réception des emails de notre comptable.
Email du 28 nov à 10h33 > - 23K€
Email du 30 nov à 16h32 > - 21K€
Email du 01 dec à 16h13 > -31K€
Email du 02 dec à 10h43 > -20K€
Email du 02 dec à 13h57 > - 44K€

Ceci étant dit je ferme cette pitoyable parenthèse pour revenir sur le bilan financier de cette année dont je vous disais qu'elle était exceptionnelle et par voie de conséquence financièrement exceptionnelle aussi. Ce bilan financier est donc fortement impacté par les évènements majeurs que nous avons connus.

Slide > Le plus mauvais bilan de la décennie.
Je vous ai parlé dans mes propos liminaires d'une saison exceptionnelle à bien des titres … Je vous ai rendu compte du meilleur et n'étant pas homme à me cacher ou à fuir mes responsabilités. J'assumerai également le plus mauvais après avoir pris le meilleur. Même si ce bilan tel qu'il nous a été transmis présente des anomalies criardes qui auraient du faire l'objet d'analyses beaucoup plus fouillées si la date de sa restitution nous l'avait permis.

J'assumerai donc les chiffres tels que transmis me réservant le droit d'effectuer à posteriori des remarques sur certains postes de dépenses anormalement élevés ou sur des recettes sous estimées ou non affectées.

Slide > **Un compte de résultat à 251,7 K€ de charges**
Ceci étant dit le résultat présenté, supporte une évolution de nos charges à 251,7 K€ alors que jusqu'à présent nous avions tangenté les 200K€ mais sans jamais les dépasser. Ces charges sont fortement impactées par le coût de l'organisation des 2 Nationaux et du CDF JPD de Perpignan à hauteur de 20 K€. Les chiffres communiqués sur le bilan sont erronés ou mal répertoriés 48,5k€ de dépenses pour 14,6K€ de recettes. Parmi ce qui impacte ce résultat « les frais de réception » anormalement élevés à hauteur de 15,7 K€ en incluant les récompenses aux joueurs et aux clubs. L'habillement qui connaît une augmentation de 4,6 K€. Et comme chaque année, je mentionnerai l'impact de la dotation aux amortissements qui n'est pas une charge décaissée, à hauteur de 12,5 K€.

Slide > **Les produits poussés à 207 K€ pour un prévisionnel à 201K€**
Pour la première fois les produits, nos recettes passent au dessus de la barre des 200K€, 207 très exactement, pour un prévisionnel à 201K€.
Parmi les bonnes nouvelles, il y en a bien quelques unes à relever dans ce bilan :
l'augmentation de nos licences pour une évolution à +8K€ ;
l'économie substantielle sur les frais de déplacement aux championnats régionaux avec l'organisation à Rivesaltes de 6 CR (13,2 - 11,4 = 1,8 K€) ; l'évolution de nos partenariats + 3 K€ ; l'augmentation des inscriptions en CDC (834 équipes engagées cette année) + 3,5 K€

Slide > **Résultat d'exploitation de l'exercice 2022 > -44K€**
Bien compté 251 K€ de charges contre 207 K€ de produits nous donne un déficit de – 44K€.

Slide > Un déficit d'exploitation supportant…
Comme déjà annoncé dans l'analyse des charges ce déficit s'explique par :

Le coût des Nationaux et des CdF de Perpignan	20 K€
Le coût des réceptions et des récompenses	16 K€
La dotation aux amortissements	12,5 K€
Un total de	48,5 K€

En faisant abstraction de ces charges qui sont et demeurent exceptionnelles le résultat courant de cet exercice aurait dû être de + 1,5K€

Slide > **le dispositif de défraiement pour les championnats régionaux**
Pas utilisé en 2021, le bilan 2022 donne la balance suivante :
13180 – 11433 (dont 4032€ d'habillement) = 1747€

Le rapport des vérificateurs aux comptes

Avant de passer la parole à nos vérificateurs aux comptes je voulais avant toute chose saluer leur travail, leur contribution et leur dévouement.

Je voulais saluer tout particulièrement Martine Plaut qui a donné beaucoup de son temps personnel pour dénouer les imbroglios de Cer France en les poussant à nous sortir un résultat au plus près de la réalité.
Je tenais donc à la dédouaner devant vous de ses obligations de vérificatrice aux comptes « détournée » puisque trop impliquée dans la présentation de notre situation comptable.
Pour autant je lui laisse le soin d'intervenir à 2 voix avec Jean Denis pour vous éclairer de toutes ses explications.

Conclusion partielle sur la situation comptable

Face à la confusion de cette situation compromettante au premier chef pour moi, j'ai pris 2 décisions dont je tenais à vous faire part.

Slide > La résiliation du contrat avec Cer France.
La première concerne la résiliation de notre contrat avec CER France. Cette résiliation prendra effet après un préavis de 3mois et entraînera vraisemblablement des pénalités à devoir.
Nous repartirons ainsi au plus vite avec un nouveau prestataire. Il s'agit du Cabinet d'expertise comptable « Actif Conseil » implanté à Prades. J'ai rencontré jeudi avec J Méthivier, David Grumel qui en est le directeur pour convenir avec lui des conditions de cette reprise. Je verrai également avec lui comment convenir si nécessaire d'un audit afin de solder la situation actuelle.

Slide > Le recrutement immédiat d'un Trésorier
Vous allez me dire qu'en changeant d'expert comptable nous ne faisons que changer le thermomètre sans pour autant traiter nos dysfonctionnements internes. Car aux insuffisances constatées chez Cer France il faut aussi ajouter les nôtres. La deuxième décision concerne donc notre propre fonctionnement. J'ai assumé tant bien que mal et pratiquement seul depuis le décès de Daniel Caruel toutes les taches attenantes à la Trésorerie. Ce fonctionnement par défaut et contraire à nos statuts, que j'ai assumé pleinement et en toute connaissance de cause ne peut se concevoir que sur un laps de temps court et comme un simple dépannage. Or la défection depuis le 1er mai du titulaire du poste n'a toujours pas été solutionnée.
J'ai donc décidé de revenir au plus vite et coûte que coûte à la séparation de principe entre les fonctions d'ordonnateur qui m'incombent en tant que président du Comité et les missions du Trésorier ou du comptable que je ne peux statutairement assumer seul et qui en aucun cas ne peuvent être amalgamées.
Face au volume du budget prévisionnel dont je vais vous parler et aux multiples opérations liées à la gestion de nouveaux championnats de France, ce retour à la normalité de nos attributions devient une nécessité.
Alors de 2 choses l'une :
Soit nous trouvons une solution immédiate en interne au sein même des membres de l'actuel CODIR, renforcé des nouveaux membres élus tout à l'heure.
Soit nous ne trouvons pas les compétences (je parlerais plutôt de bonnes volontés …) après avoir tenté une éventuelle cooptation. Cette situation amènerait rapidement le CD à ne plus

pouvoir fonctionner et donc pour ce qui me concerne à vous remettre au plus vite sa démission pour que vous puissiez élire au plus tôt une nouvelle équipe dirigeante en capacité de faire.

Je n'ai pour ma part aucun doute sur notre capacité à faire et à bien faire pour sortir rapidement de l'ornière. Je m'engage bien évidemment à rester au plus près de celui qui prendra ces fonctions là pour lui faciliter toutes les taches qu'il devra assumer.

Budget prévisionnel 2022

Slide > Une nécessaire augmentation des produits
Comme pour 2022, l'exercice 2023 s'annonce pour le moins délicat avec d'une part l'organisation des 2 CDF Triplettes seniors masculins et féminins et d'autre part l'évolution importante du coût de la vie impactant fortement l'ensemble de nos activités.
J'ai pu évoquer directement avec vous lors de nos dernières rencontres secteurs /clubs la plupart des changements ayant un impact sur nos finances et sur lesquels je passerai donc rapidement.

Slide > **Provisionner l'organisation des France de Perpignan**
Même si les conditions économiques de ces 2 championnats qui sont de loin les plus prisés et les plus courus n'ont rien à voir avec ce que nous avons connu cette année la provision du Comité sera portée à 20K€. Lors de notre dernière rencontre nous avons demandé à la Municipalité de Perpignan de satisfaire à 3 conditions :
1 La mise à disposition pendant la semaine 24 et du lundi suivant de l'ensemble du parking du Parc des expos.
2 La mise à disposition pour la partie restauration/accueil du Palais des expos
3 La prise en charge des dépenses que le Comité a supportées seul cette année.

Slide > L'augmentation du nombre de licences : un enjeu quantitatif et financier
Pour retrouver le niveau d'avant COVID, il nous faudra gagner 300 licences soit un objectif à 4300 en 2023 soit un apport financier de 5K€.

Slide > Augmentation du prix de la licence un apport de 11K€

Slide > Augmentation du tarif des corrections d'erreurs et des duplicata.
L'alignement des tarifs sur l'ensemble des secteurs devrait nous amener 2,5 K€

Slide > Augmentation du tarif des inscriptions aux championnats départementaux
De 2 à 3€ par joueur soit un apport de 4,3 K€. S'agissant d'une recette affectée je le rappelle au défraiement des joueurs qualifiés aux Régionaux, elle devrait nous éviter de taper dans le budget général.

Slide > La licence Jeune devient payante.
Le montant de la revente sortie secteur à 7 € sera ré attribué à la Commission des Jeunes.
Montant envisagé 0,7 K€

Slide > les inscriptions en Coupe de France

Le tarif fédéral passant de 10 à 20€ le tarif départemental passera à 25€ pour un retour envisagé à 0,25K€

Slide > une nécessaire réduction de nos charges
La suppression des Nationaux de Perpignan pour un coût de 26 K€
Les frais d'habillement pour les Régionaux pour un coût de 4 K€

Slide > **Montant du budget prévisionnel**
En partant de la base de nos produits 2022 à 207 K€ en y ajoutant le montant des impacts envisagés en 2023 à hauteur de 44 K€, le montant du budget prévisionnel s'élèverait à 251 K€ soit précisément le montant des charges constatées en 2022 sur lesquelles une marge d'économie de 30 K€ pourrait être dégagée.

Ce qui change en 2023
Sur le plan sportif

Slide > **ce qui change**
Je ne reviendrai pas sur les principaux changements ou évolutions de la saison sportive sauf pour les citer puisque tout cela a été vu lors de nos rencontres secteurs / clubs
La nouvelle classification
Les qualifiés aux France
Les modalités de qualification pour les Jeunes
Les nouveaux championnats de France > Triplette Mixte et le retour du tir de précision
La suppression des concours dits « ainés ».
Le calendrier papier le retour > partenariat Indep
Les nouvelles dispositions applicables à nos CDC

L'évènement 2023

Slide > Les 17 et 18 juin à Perpignan
Les 76èmes Triplettes seniors masculins
Les 21èmes Triplettes dames

Slide > On a besoin de vous !
Besoin de votre coup de main comme bénévole
Appel à toutes les bonnes volontés pour compléter les équipes de bénévoles et participer à l'organisation de cet évènement.
Inscrivez-vous dés à présent auprès d'Isabelle Rosas
Besoin de votre soutien comme spectateur ou supporter.
Appel à tous pour venir soutenir nos équipes.
Slide > **Merci à vous !**

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

COMITE DEPARTEMENTAL PAYS CATALAN

Comité Régional Occitanie

Mmes et Mrs les Membres du CD Pays Catalan
Mme et Mrs les Présidents de Secteur
Mmes et Mrs les Présidents de Club
Mmes et Mrs les Arbitres

Je vous informe que la **76 ème Assemblée Générale du Comité Départemental FFPJP du Pays Catalan se tiendra à Salleilles, à la Mairie salle Saragoza**, le dimanche 10 décembre 2023 à partir de 8h45.

Ordre du jour

8h45 à 9h00 Appel et pointage des clubs présents ou représentés.
9h00 Mot de bienvenue par le Président du CD Pays Catalan.
9h15 Contrôle des quorums et ouverture l'AG.
9h25 Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 21 février 2022
9h35 Intervention du Président du CD
10h00 Rapport moral et rapports d'activités 2023
Secrétaire Général : rapport sportif – bilan des licences – bilan commission discipline
Aurélia MALFRAY : Facebook et site Internet
Jean Jacques VIDAL : Commission d'Arbitrage
10h30 Rapport financier de l'exercice 2023
Rapport des vérificateurs aux comptes
Budget prévisionnel 2024
10 h45 Nouvelles dispositions applicables en 2024
11h00 Examen des vœux ; questions des secteurs, des clubs et des adhérents
11h15 Renouvellement partiel du comité directeur
11h30 Intervention des personnalités
11h50 Clôture des travaux

Les questions et vœux que vous souhaiteriez voir examiner devront impérativement être formulées par écrit et parvenir au Comité par courrier ou email le vendredi 1er décembre 2023 au plus tard.

Je vous rappelle que votre présence à cette assemblée est obligatoire (art 8 des statuts des comités départementaux). Sachant pouvoir compter sur votre participation, je vous transmets mes plus cordiales salutations sportives .p

A Perpignan, le 20 novembre 2023
Le Président du CD Pays Catalan
Jean Pierre VIRGILI

3 rue Pierre Bassères 66000 PERPIGNAN -- tél : 04 68 52 46 29 -- courriel : cd66@petanque.fr

Election de 2 nouveaux membres suite à 2 démissions

Suite à l'appel à candidatures du 10 novembre 2022, le comité départemental a reçu 3 candidatures énoncées par ordre alphabétique

- DELECAUT Gilles du club de ST CYPRIEN B.J
- MONTEFIORE Aurélie du club de E.B.C.S
- TALON José du club de SOREDES

Pierre ASTRUIT, le président de la commission de contrôle des opérations électorales nous communique les résultats suivants :
Gilles DELECAUT : 120 voix
José TALON : 120 voix
Aurélie MONTEFIORE : 34 voix
Bulletins exprimés 142 – bulletins nuls 4
Sont donc élus au sein du comité directeur pour la période 2023 / 2024 messieurs DELECAUT et TALON.

Examen des vœux et des questions Posées par les secteurs, les clubs, les adhérents

1 Pourquoi ne pas faire les CDC par plateaux, ce qui décongestionnerait le calendrier et qui permettrait aussi de résoudre les problèmes d'arbitrage (Joël Plaut, président de la Boule Barcarésienne)

2 Pourquoi le comité n'a t'il pas organisé l'Entente Fémina (ou ne l'a-t-il pas proposé aux clubs). Il y a très peu de concours féminins dans le département et nous avons été obligées d'aller à Béziers ou à Carcassonne (Martine Plaut, trésorière de La Boule Barcarésienne)

Interventions des invités

Claude Azema / Président de la FIPJP et de la Confédération Mondiale des Sports de Boules.

Gregory Marty / Maire de Port-Vendres

Alexandre Reynal / Conseiller départemental Responsable des sports au département.

Jean Romans / Président du CDOS

Conclusion et clôture des travaux

Nous voici donc parvenus au terme de cette 76ème AG et avant de procéder à la remise des distinctions pour nos dirigeants méritants je tenais à vous remercier pour votre participation active à nos travaux.
Je voulais aussi vous remercier encore et toujours pour votre investissement personnel dans le bon fonctionnement et pour le développement de notre sport.
Vous remercier de me suivre encore dans une nouvelle aventure pour cette saison 2023.
Vous pouvez en retour compter sur toute mon implication et l'entier soutien du Comité pour vous aider à réussir dans vos missions et vos activités au sein de vos clubs.
Je tenais également à remercier, je ne le fais pas assez souvent tous les membres du Comité Départemental sans qui, on ne le dira jamais assez, rien ne pourrait être fait et avec eux, toutes celles et tous ceux qui de près ou de loin nous aident et continueront à nous aider au sein des différentes commissions départementales.

Je réédite également mon appel à tous ceux qui souhaiteraient nous rejoindre pour s'investir eux aussi dans le travail de ces commissions ou dans l'organisation des championnats de France.

A toutes et à tous, je souhaite une bonne fin d'année ainsi qu'une excellente préparation de votre saison 2023.

A bientôt sur les terrains de boules.

A PORT VENDRES
Le 4 décembre 2022

Le président du CD 66 FFPJP Pays Catalan
Jean Pierre VIRGILI

Le secrétaire général
Raphaël ROSAS

Détail du compte de résultat

COMITE DEPART PETANQUE PO JEAN PIERRE VIRGILI

Etats de synthèse au 31/10/2022

	du 01/11/21 au 31/10/22 12 mois	%	du 01/11/20 au 31/10/21 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
- 7070000 VENTES	26 619,87	12,85	27 291,21	16,54	-671,34	-2,46
Ventes de marchandises	**26 619,87**	**12,85**	**27 291,21**	**16,54**	**-671,34**	**-2,46**
- 7060000 LICENCES/SECTEUR	116 518,00	56,25	108 643,00	65,83	7 875,00	7,25
- 7060001 MUTATIONS	13 290,00	6,42	6 100,00	3,70	7 190,00	117,87
- 7060002 INSCRIPTIONS CDC ET CDF	6 920,00	3,34	3 560,00	2,16	3 360,00	94,38
- 7060003 INSCRIPT QUALIF SECTEUR FII	13 180,00	6,36			13 180,00	
- 7060100 RECETTES MASTER	-30,00	-0,01	1 880,00	1,14	-1 910,00	-101,60
- 7060200 RECETTES CDF ET N	14 579,05	7,04			14 579,05	
- 7060300 AMENDES	1 810,00	0,87	893,49	0,54	916,51	102,58
- 7060400 VENTES	1 756,00	0,85			1 756,00	
- 7060500 PUBLICITE PARTENARIAT	4 477,91	2,16	760,00	0,46	3 717,91	489,20
- 7061100 DROIT INSCRIPTION FD QUALIF	240,00	0,12	225,00	0,14	15,00	6,67
Production vendue	**172 740,96**	**83,38**	**122 061,49**	**73,96**	**50 679,47**	**41,52**
- 7400000 Subventions DEVELSPORT	7 800,00	3,77	15 680,00	9,50	-7 880,00	-50,26
Subventions d'exploitation	**7 800,00**	**3,77**	**15 680,00**	**9,50**	**-7 880,00**	**-50,26**
- 7580000 Produits divers gestion courante	26,23	0,01	0,01		26,22	NS
Autres produits	**26,23**	**0,01**	**0,01**		**26,22**	**NS**
Produits d'exploitation	**207 187,06**	**100,01**	**165 032,71**	**100,00**	**42 154,35**	**25,54**
- 6070000 ACHATS BOUCHONS			12 450,54	7,54	-12 450,54	-100,00
Achats de marchandises			**12 450,54**	**7,54**	**-12 450,54**	**-100,00**
- 6037000 Variat. stocks marchandises	-2 017,55	-0,97	-1 369,45	-0,83	-648,10	47,33
Variation de stock de marchandises	**-2 017,55**	**-0,97**	**-1 369,45**	**-0,83**	**-648,10**	**47,33**
- 6040100 COTISATIONS CRO	10 130,75	4,89	12 852,50	7,79	-2 721,75	-21,18
- 6040200 LICENCES FFPJP	52 536,15	25,36	42 945,65	26,02	9 590,50	22,33
- 6040300 MUTATIONS FFPJP	5 080,00	2,45	2 020,00	1,22	3 060,00	151,49
- 6040400 INS COUPE DE FRANCE	480,00	0,23	640,00	0,39	-160,00	-25,00
- 6061100 Fournitures électricité gaz	2 620,68	1,27	1 318,06	0,80	1 302,62	98,83
- 6061200 Fournitures eau	152,62	0,07	108,55	0,07	44,07	40,60
- 6063000 Achats de petit équipement	1 896,48	0,92	1 713,94	1,04	182,54	10,65
- 6063010 habillement	10 142,99	4,90	5 482,03	3,32	4 660,96	85,02
- 6064000 Achats fournitures administrative	769,88	0,37	679,14	0,41	90,74	13,36
- 6068010 Récompenses (coupe, médaille	11 084,54	5,35	8 236,01	4,99	2 848,53	34,59
- 6110000 Dépenses CDF et Nationaux	48 479,81	23,40	24 979,57	15,14	23 500,24	94,08
- 6135000 LOCATION PHOTOCOPIEUR	3 866,90	1,87	3 798,96	2,30	67,94	1,79
- 6135010 LOCATION VEHICULES	4 936,01	2,38	3 191,76	1,93	1 744,25	54,65
- 6135020 LOCATION ABRIS	2 020,00	0,98			2 020,00	
- 6135030 Locations mobilières	3 997,44	1,93			3 997,44	
- 6155000 ENT CLIM CHAUFFE-EAU	95,00	0,05	328,50	0,20	-233,50	-71,08
- 6156000 Informatique			36,00	0,02	-36,00	-100,00
- 6160000 Primes d'assurance	373,59	0,18	244,74	0,15	128,85	52,65
- 6214000 FRAIS ARBITRAGE	698,40	0,34	289,00	0,18	409,40	141,66
- 6226000 Honoraires	2 375,22	1,15	2 359,14	1,43	16,08	0,68
- 6231000 SITE INTERNET	153,60	0,07	201,20	0,12	-47,60	-23,66
- 6236000 Catalogues et imprimés	828,00	0,40			828,00	
- 6238000 FRAIS DIVERS	90,00	0,04	2 495,90	1,51	-2 405,90	-96,39
- 6251000 COUPE DES DIRIGEANTS	350,00	0,17			350,00	

Détail du compte de résultat

COMITE DEPART PETANQUE PO JEAN PIERRE VIRGILI

Etats de synthèse au 31/10/2022

	du 01/11/21 au 31/10/22 12 mois	%	du 01/11/20 au 31/10/21 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
- 6251010 DEPLT CHPT FRANCE	14 892,36	7,19	21 040,31	12,75	-6 147,95	-29,22
- 6251020 CONGRES	207,53	0,10	15,80	0,01	191,73	NS
- 6251100 Déplacement championnat régic	23 492,09	11,34			23 492,09	
- 6251200 FRAIS DEPLT CRC	577,15	0,28			577,15	
- 6251300 DEPLACEMENTS DIVERS	439,75	0,21			439,75	
- 6251400 FRAIS DEPLT LIE AUX JEUNES	797,19	0,38			797,19	
- 6256000 REUNION SEMINAIRE LIGUE			266,79	0,16	-266,79	-100,00
- 6257000 Réceptions	15 704,43	7,58	1 513,99	0,92	14 190,44	937,29
- 6258100 AIDES AU CLUB	500,00	0,24			500,00	
- 6260000 Frais postaux et télécommunicat	423,86	0,20	84,04	0,05	339,82	404,36
- 6261000 Liaisons informatiques	320,81	0,15	415,98	0,25	-95,17	-22,88
- 6263000 Affranchissements			269,14	0,16	-269,14	-100,00
- 6265000 Téléphone	342,94	0,17	349,44	0,21	-6,50	-1,86
- 6270000 Services bancaires et assimilés	311,28	0,15	237,05	0,14	74,23	31,31
- 6281000 Cotisations	152,00	0,07	95,00	0,06	57,00	60,00
- 6284020 DIVERS	798,80	0,39			798,80	
Autres achats non stockés et charges e	**222 118,25**	**107,22**	**138 208,19**	**83,75**	**83 910,06**	**60,71**
- 6311000 Taxe sur les salaires	927,84	0,45			927,84	
- 6333000 Formation continue (organisme)	306,98	0,15	377,09	0,23	-70,11	-18,59
- 6335000 Taxe d'apprentissage (verst libér	140,20	0,07	56,00	0,03	84,20	150,36
- 6351200 Taxes foncières	978,00	0,47	946,00	0,57	32,00	3,38
Impôts et taxes	**2 353,02**	**1,14**	**1 379,09**	**0,84**	**973,93**	**70,62**
- 6411000 Salaires appointements commis	14 929,57	7,21	13 385,66	8,11	1 543,91	11,53
- 6412000 Congés payés	232,42	0,11	474,68	0,29	-242,26	-51,04
- 6414000 Indemnités et avantages divers	1 000,00	0,48			1 000,00	
Salaires et Traitements	**16 161,99**	**7,80**	**13 860,34**	**8,40**	**2 301,65**	**16,61**
- 6451000 Cotisations URSSAF+PREV+RE	177,17	0,09	-1 007,42	-0,61	1 184,59	117,59
- 6452000 Cotisations Frais de Santé	59,64	0,03			59,64	
- 6453000 Cotisations Retraite et Prévoyan	110,21	0,05			110,21	
- 6458200 Charges Soc / congés à payer	29,42	0,01	37,00	0,02	-7,58	-20,49
- 6475000 Médecine du travail et pharmacie	74,65	0,04	-1,90		76,55	NS
Charges sociales	**451,09**	**0,22**	**-972,32**	**-0,59**	**1 423,41**	**146,39**
- 6811200 Dot. amort. s/immobil. corporel.	12 480,36	6,02	18 953,94	11,48	-6 473,58	-34,15
Amortissements et provisions	**12 480,36**	**6,02**	**18 953,94**	**11,48**	**-6 473,58**	**-34,15**
- 6580000 Charges diverses gestion courai	0,05		0,02		0,03	150,00
Autres charges	**0,05**		**0,02**		**0,03**	**150,00**
Charges d'exploitation	**251 547,21**	**121,43**	**182 510,35**	**110,59**	**69 036,86**	**37,83**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-44 360,15**	**-21,41**	**-17 477,64**	**-10,59**	**-26 882,51**	**153,81**
- 7680000 Autres produits financiers	674,11	0,33	486,05	0,29	188,06	38,69
Produits financiers	**674,11**	**0,33**	**486,05**	**0,29**	**188,06**	**38,69**
- 6611000 Intérêts des emprunts et dettes	6,27		226,11	0,14	-219,84	-97,23
Charges financières	**6,27**		**226,11**	**0,14**	**-219,84**	**-97,23**
Résultat financier	**667,84**	**0,32**	**259,94**	**0,16**	**407,90**	**156,92**
RESULTAT COURANT	**-43 692,31**	**-21,09**	**-17 217,70**	**-10,43**	**-26 474,61**	**153,76**
- 7718000 Autres produits except. de gestio	11 469,00	5,54	13,20	0,01	11 455,80	NS
Produits exceptionnels	**11 469,00**	**5,54**	**13,20**	**0,01**	**11 455,80**	**NS**

Détail du compte de résultat

COMITE DEPART PETANQUE PO JEAN PIERRE VIRGILI

Etats de synthèse au 31/10/2022

	du 01/11/21 au 31/10/22 12 mois	%	du 01/11/20 au 31/10/21 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
- 6712000 Pénalités et amendes			2 853,20	1,73	-2 853,20	-100,0
- 6718000 Autres charges except. de gestio	1 500,00	0,72			1 500,00	
- 6720000 Charges sur exercices antérieur			456,00	0,28	-456,00	-100,0
- 6780000 Autres Charges Exceptionnelles			120,00	0,07	-120,00	-100,0
Charges exceptionnelles	**1 500,00**	**0,72**	**3 429,20**	**2,08**	**-1 929,20**	**-56,2**
Résultat exceptionnel	**9 969,00**	**4,81**	**-3 416,00**	**-2,07**	**13 385,00**	**391,8**
EXCEDENT OU DEFICIT	**-33 723,31**	**-16,28**	**-20 633,70**	**-12,50**	**-13 089,61**	**63,44**
Contribution volontaires en nature						
Total des produits						
Total des charges						

Vérificateurs aux comptes :

Mme Martine Plaut

Mr Jean-Denis Goffette

Rapport des vérificateurs aux comptes à l'assemblée générale du Comité Départemental 66 FFPJP sis Rue Bassères à Perpignan.

En vertu du mandat qui nous a été confié, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe) du Comité Départemental 66 FFPJP pour l'exercice arrêté au 31 Octobre 2022 sur la base des documents qui nous ont été présentés.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mandat consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant.

Nous avons procédé à des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles, ainsi qu'à des opérations de contrôle analytiques. Au cours de différents échanges avec Monsieur VIRGILI, Président du CD66 et Mme VALS de CERFA France, le cabinet comptable, nous avons demandé des éclaircissements sur certains documents, nous les avons obtenus à notre entière satisfaction.

Nous avons enfin jugé l'utilisation des principes essentiels de la tenue de la comptabilité et de la présentation des comptes annuels.

Sur la base de nos contrôles, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels sont conformes à la loi et aux statuts.

En résumé, la situation des comptes arrêtés concernant l'exercice du 01/11/2021 au 31/10/2022 est la suivante :

. Les différents produits s'élèvent à 219 330.17 €

. Les différentes charges s'élèvent à 253 053.48 €

. Le résultat est donc une perte de 33 723.31 €

. La trésorerie s'élève à 80 781.97 €

Nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

Merci pour votre écoute,

Les vérificateurs

Martine PLAUT

Jean-Denis GOFFETTE

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
COMITE DEPARTEMENTAL PAYS CATALAN
Comité Régional Occitanie

RAPPORT SPORTIF

PALMARES SAISON 2022

Le bilan des compétitions jeune fait l'objet d'un compte rendu distinct de la part du président de la commission jeune.

FINALES DEPARTEMENTALES

FINALE DEPARTEMENTALE DOUBLETTE MASCULIN à SALEILLES
Champions : CORTES Simon – BAUER Frédéric (CANOHES)
Finalistes : AGOSSA Gérard – FOURASTIER Sébastien (ST JEAN)

FINALE DEPARTEMENTALE TETE A TETE FEMININ à SALEILLES
Champion : CHEVALIER Emilie (BCM)
Finaliste : GARCIA Jordana (TROUILLAS)

EMBLEMES MASCULINS à PIA
Champions : BACCHIN Christophe – CORTES Simon – BAUER Frédéric (CANOHES)
Finalistes : VAUGEL Rémy – AVEREDE Patrick – POCH Bastien (ST GENIS DES F)

EMBLEMES FEMININS à PIA
Champions : ARMADA Françoise – JAVELAS Elise – QUINTA Maguy (EBCS)
Finalistes : JOER Christine – PAITRE Blandine – LEMAIRE Martine (VILLELONGUE/)

FINALE DEPARTEMENTALE DOUBLETTE JEU PROVENCAL à SAINT LAURENT/S
Champions : CAZORLA Cédric – PEYTAVI Joël (PORT VENDRES)
Finalistes : ALLIAGA Jean Christophe – TRILLES Gilles (CANOHES)

FINALE DEPARTEMENTALE TRIPLETTE VETERAN à MILLAS
Champions : ROCA Henri – DE BRITO Georges – SANES Bernard (PALALDA)
Finalistes : CASTELL Claude – BONNARD Pascal – BOY Thierry (ST MARTIN)

FINALE DEPARTEMENTALE TETE A TETE MASCULIN à BAGES
Champion : PAGES Mickaël (SAINT MARTIN)
Finaliste : BELKA Florian (BAGES)

FINALE DEPARTEMENTALE DOUBLETTE FEMININ à BAGES
Champions : COURTIN Elodie – GRIMONT Eva (VILLEMOLAQUE)
Finaliste : DELPAGE Manon – VIDAL Carine (ST JEAN)

FINALE DEPARTEMENTALE TRIPLETTE JEU PROVENCAL à SAINT LAURENT/S
Champions : BONNARD Pascal – GRIMONT Ludovic – BERGET Kévin (SAINT-MARTIN)
Finalistes : PICAS Philippe – FOURASTIER Sébastien – JARDIN Cyril (ST JEAN)

FINALE DEPARTEMENTALE DOUBLETTE MIXTE à THUIR
Champions : MARTINEZ Jean-Marie – MARTINEZ Marie-Noëlle (PIA)
Finalistes : JOUSSARD Roselyne – BLANC Frédéric (LA BOULE BARCARESIENNE)

FINALE DEPARTEMENTALE TRIPLETTE PRMOTION à STE MARIE
Champions : CARRERAS Guy – PERIS Jean Pascal – CORTES José (SAINT ANDRE)
Finalistes : AZAIS Frédéric – REY Nicolas – CARGOL David (MILLAS)

FINALE DEPARTEMENTALE TRIPLETTE MIXTE A VINCA
Champions : PROUST Athénaïs – SIERRA Romain – THUILLIER Sébastien (ST JEAN)
Finalistes : DAYEZ Andrée – GUILLERM Martial – CARTESAN Alain (ST MARTIN)

CHAMPIONNAT DES CLUBS

Malgré un calendrier resserré, les CDC se sont déroulés quasiment normalement,

CDC OPEN

1ère division :
Vainqueur : ARGELES
Finaliste : ST GENIS DES FONTAINES

2ème division :
Vainqueur : MOULIN A VENT
Finaliste : EBCS

3ème division :
Vainqueur : THUIR
Finaliste : ILLE SUR TET

4ème division :
Vainqueur : RIVESALTES
Finaliste : BOMPAS

CDC PROMOTION

Vainqueur : BOMPAS
Finaliste : ST CYPRIEN BJ

CDC FEMININ

1ère division
Vainqueur : RIVESALTES
Finaliste : CANOHES

2ème division
Vainqueur : PILOU CANET
Finaliste : CONFLENT

CDC VETERAN ET VETERANE

1ère division :
Vainqueur : BCM
Finaliste : MILLAS

2ème division :
Vainqueur : ST CYPRIEN 1°
Finaliste : RIVESALTES

3ème division :
Vainqueur : PALALDA
Finaliste : LE SQUARE

division vétérane :
Vainqueur : EBCS
Finaliste : REYNES

CDC PROVENCAL

1ère division
Vainqueur : CANOHES
Finaliste : SAINT MARTIN

2ème division
Vainqueur : ST LAURENT
Finaliste : ELNE

COUPE DU ROUSSILLON

Vainqueur : PALALDA
Finaliste : PEYRESTORTES

COUPE DE France

CANOHES – PORT VENDRES – ST MARTIN se qualifient pour le 1er tour de zone 2021/2022

SAINT MARTIN perd en 32 ème

CANOHES participe aux phases finales

CRC

CRC 1ère division : ST JEAN se maintient – BOMPAS et PIA descendent en 2° division

CRC 2ème division : CANOHES monte en première -- BANYULS descend en CDC

CRC FEMININ : BCM se maintient

CRC VETERAN : PILOU – ST MARTIN se maintiennent

CRC JEU PROVENCAL : PORT-VENDRES ; MAV et ST MARTIN se maintiennent

CNC

CNC2 ° F ST JEAN se maintient

CNC OPEN 3° ST MARTIN descend en CRC

CHAMPIONNAT DE France

Le bilan des championnats de France est très contrasté

Je n'ai retenu que la seule équipe qui s'est qualifiée pour le 2ème jour

TRIPLETTE JP : Patrick et Thierry PEDRAGOSA & Cédric CAZORLA sont Champions de France pour la 3ème fois consécutivement et égalent le record de l'équipe Alain ALGELVIN – J. Paul CAPELLE – Henri LAFLEUR en 1986 – 1987 – 1988. Je leur dit « Respect Messieurs »

C'est un exploit unique qui mérite d'être tout particulièrement souligné par des applaudissements nourris. Avec une 4ème victoire nos trois mousquetaires entreraient définitivement dans le panthéon du Jeu Provençal, c'est tout le mal que l'on peut leur souhaiter pour 2023.

JE VOUS DEMANDE D'APPLAUDIR TOUS CES JOUEURS EMERITES ET JE VOUS REMERCIE POUR VOTRE ATTENTION.

BILAN COMPARATIF DES LICENCES 2021 / 2022

En 2022, nous enregistrons une augmentation de 275 licences (4008) par rapport à 2021, mais nous ne sommes pas revenus au seuil de 2020 (4186)

COMPARATIF LICENCES 2021 / 2022

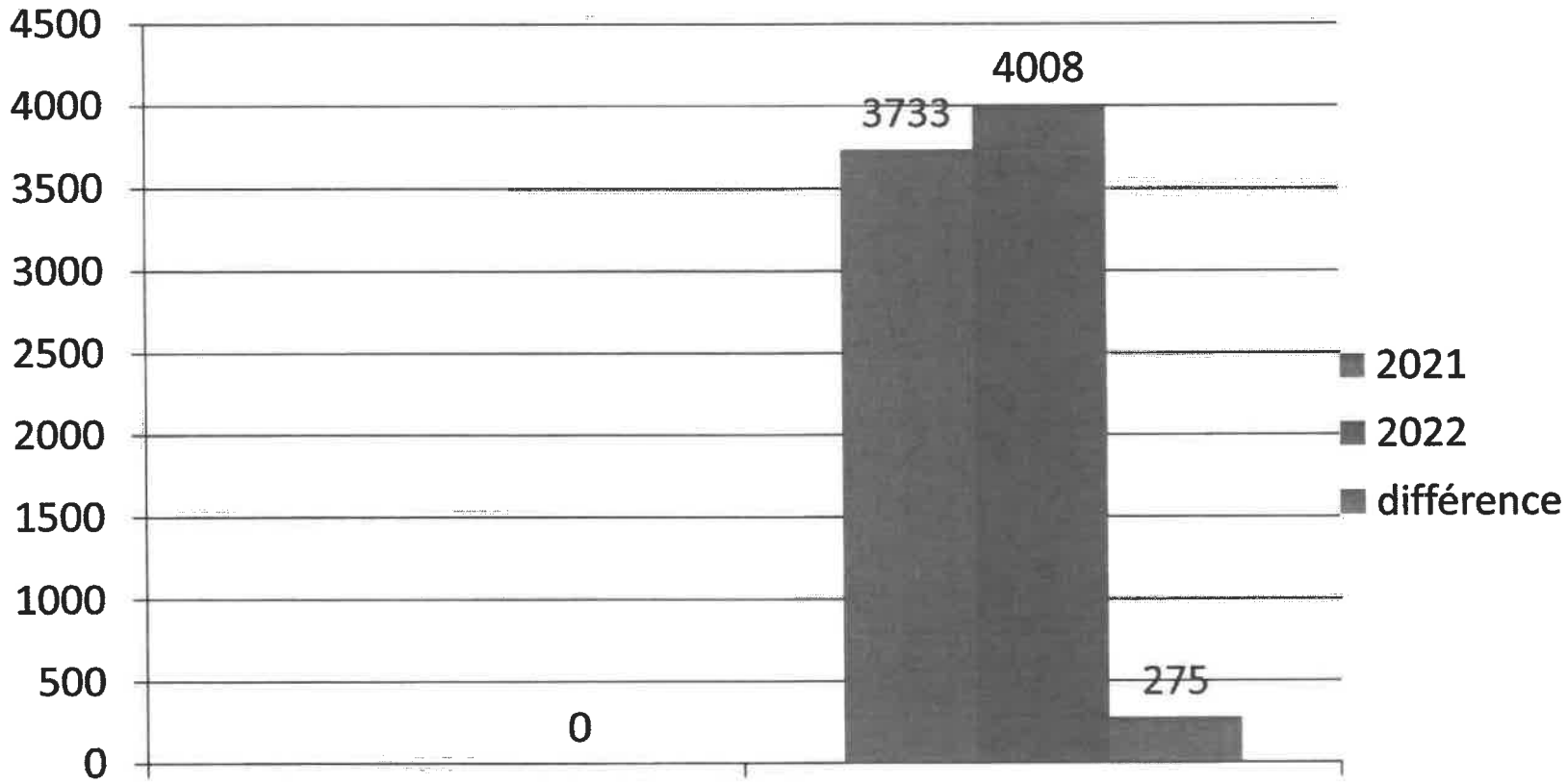

REPARTITION
JEUNES – SENIORS - VETERANS

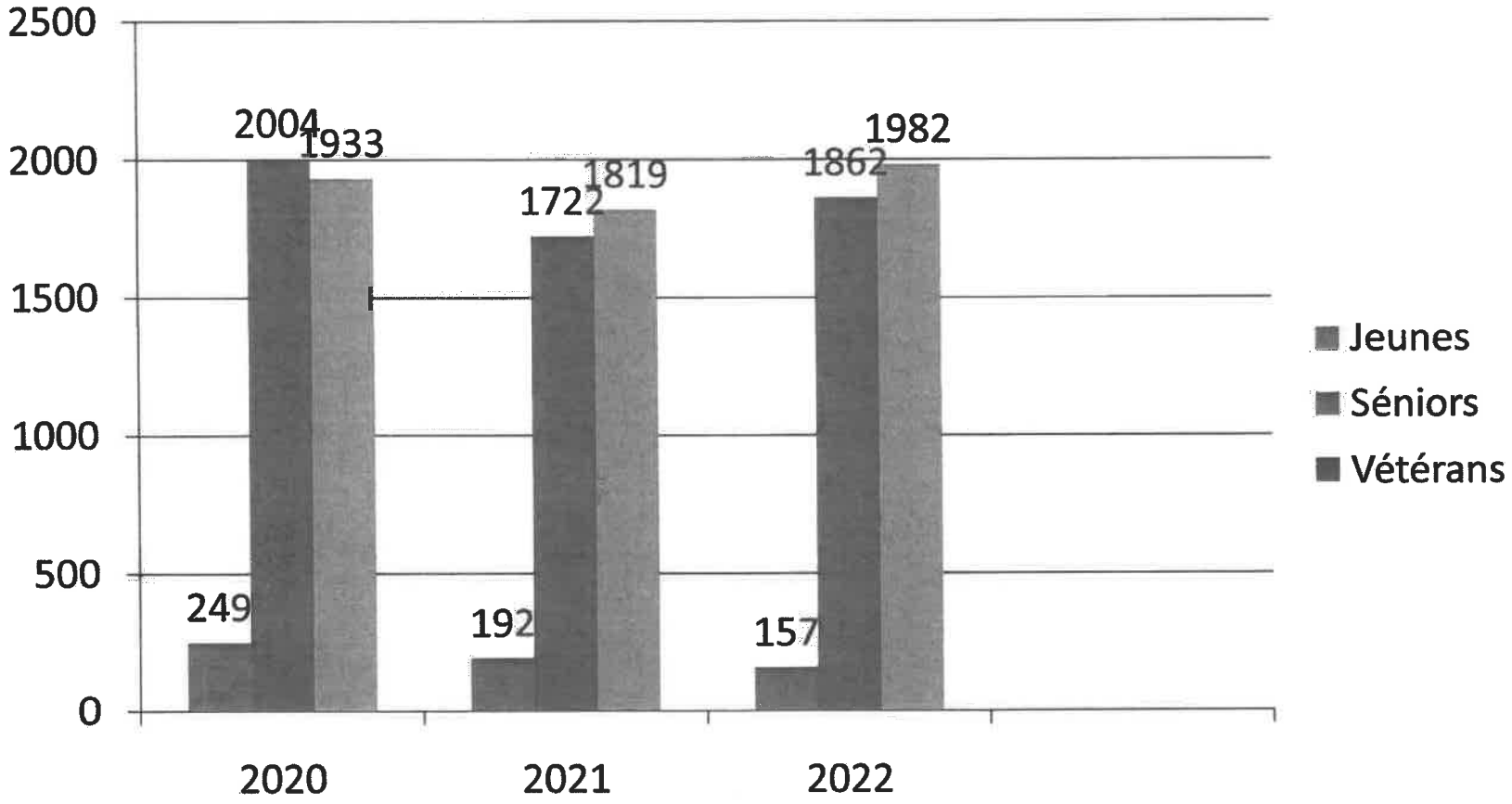

REPARTITION MASCULINS - FEMININS

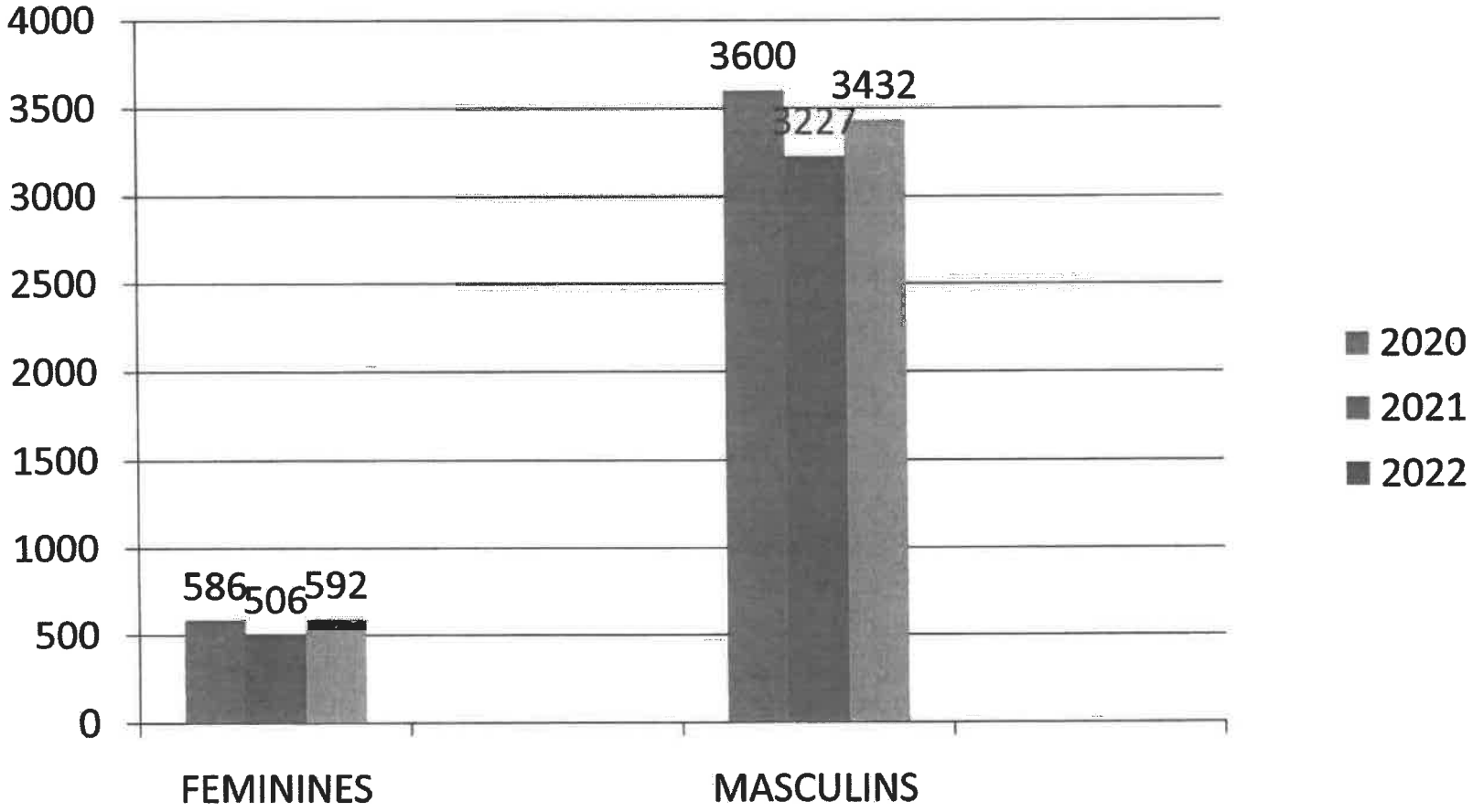

REPARTITION CHEZ LES JEUNES

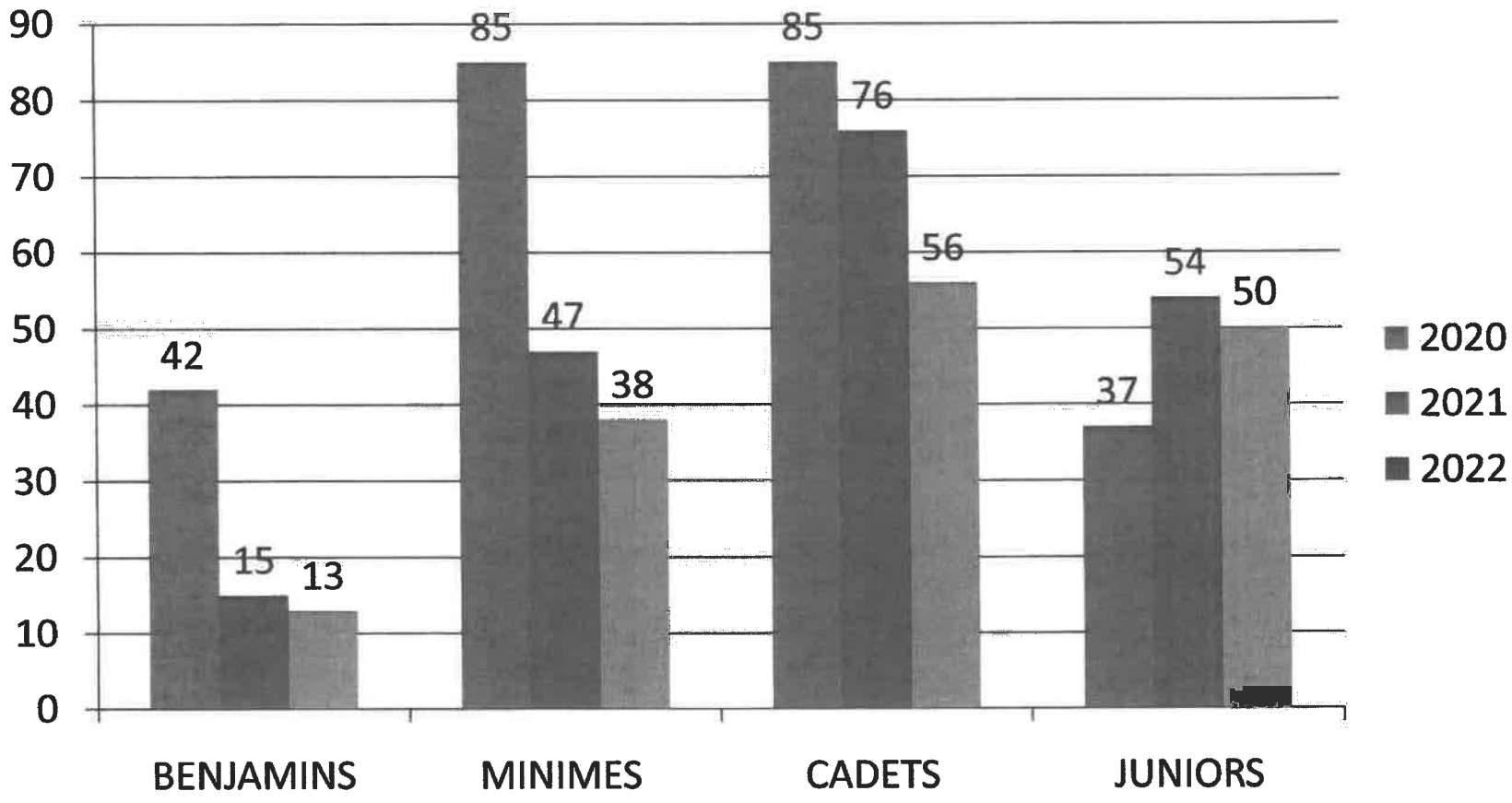

REPARTITION CHEZ LES MASCULINS

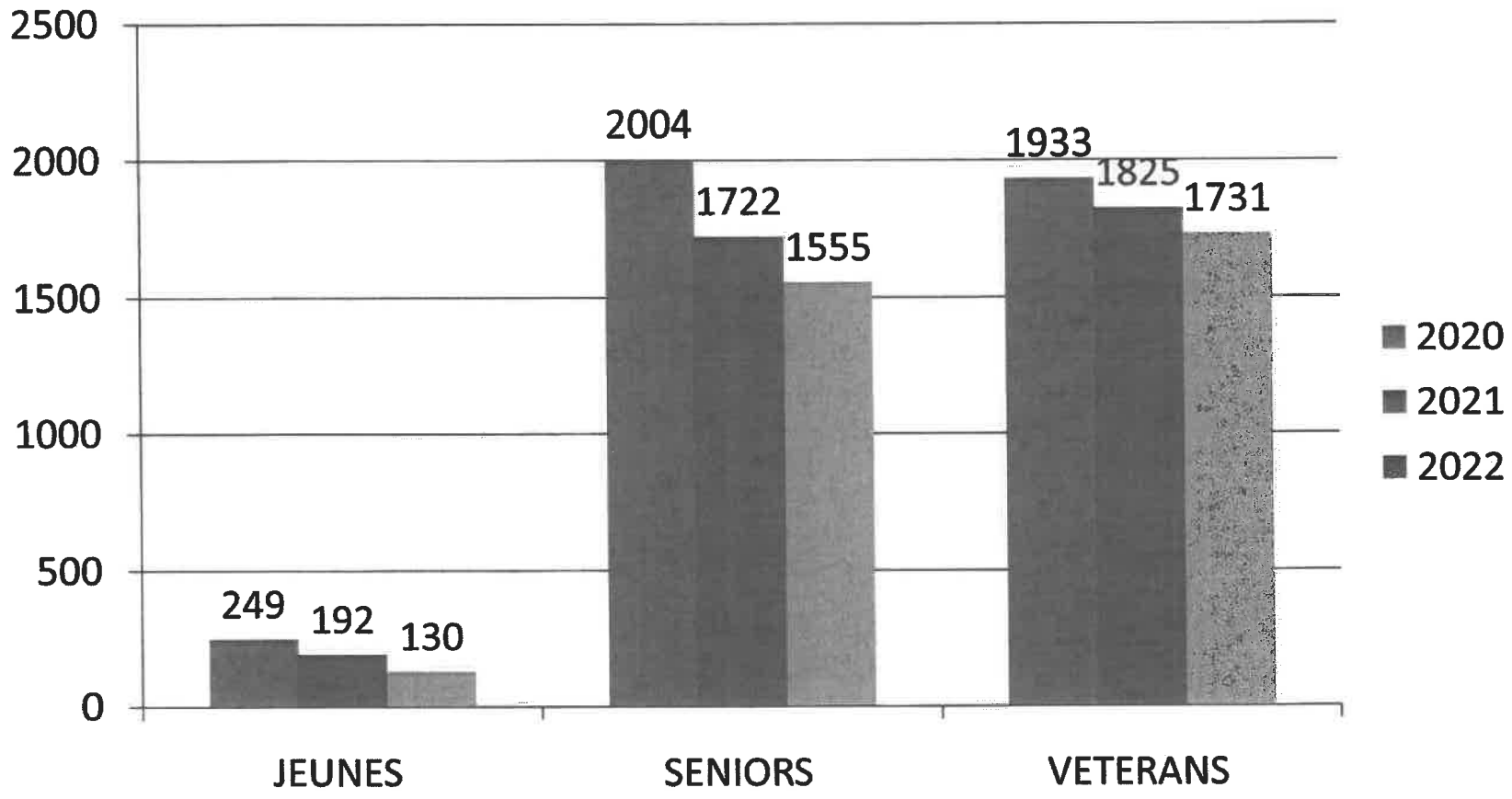

REPARTITION CHEZ LES FEMININES

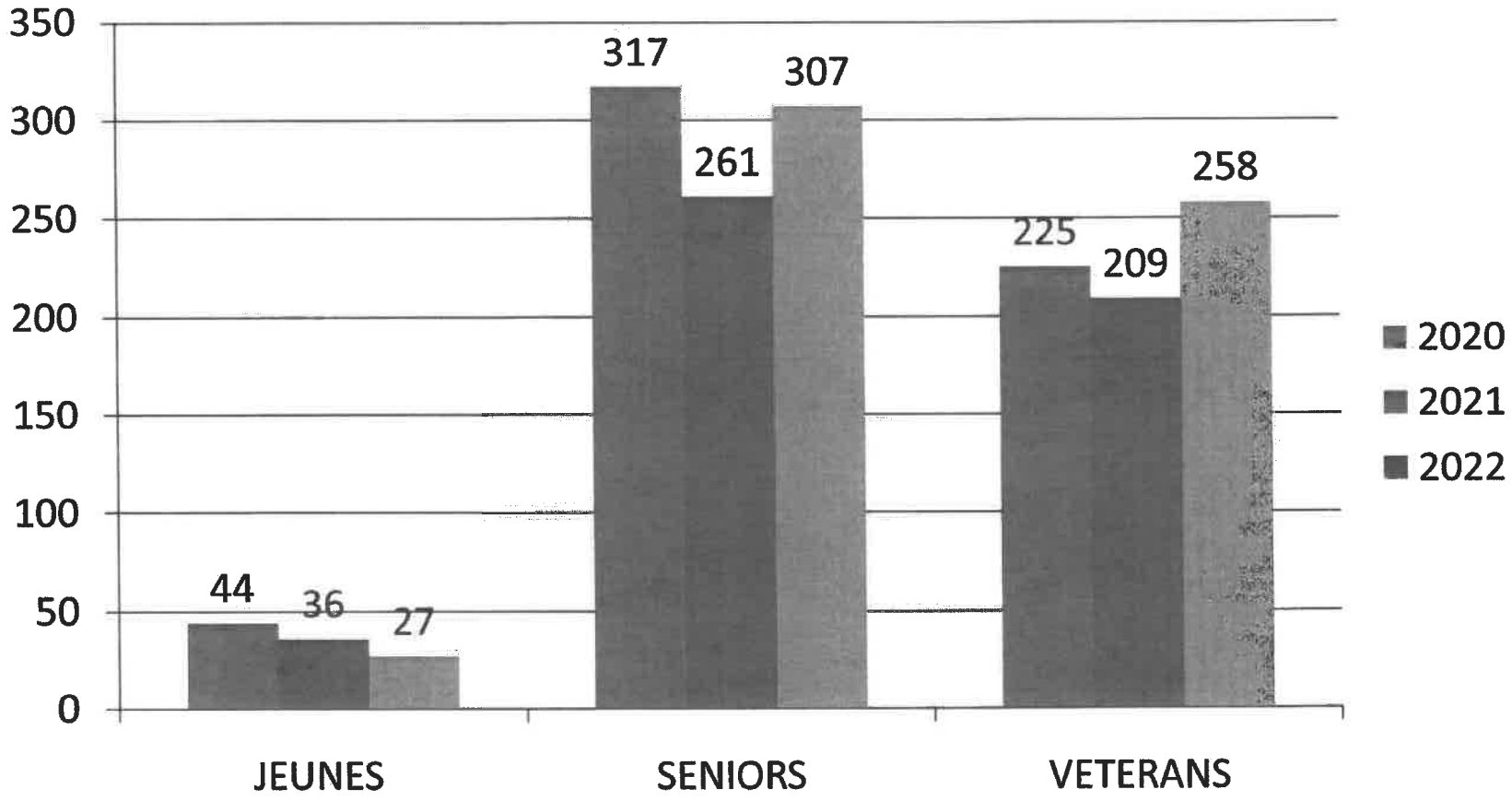

EVOLUTION DES LICENCES PAR SECTEUR

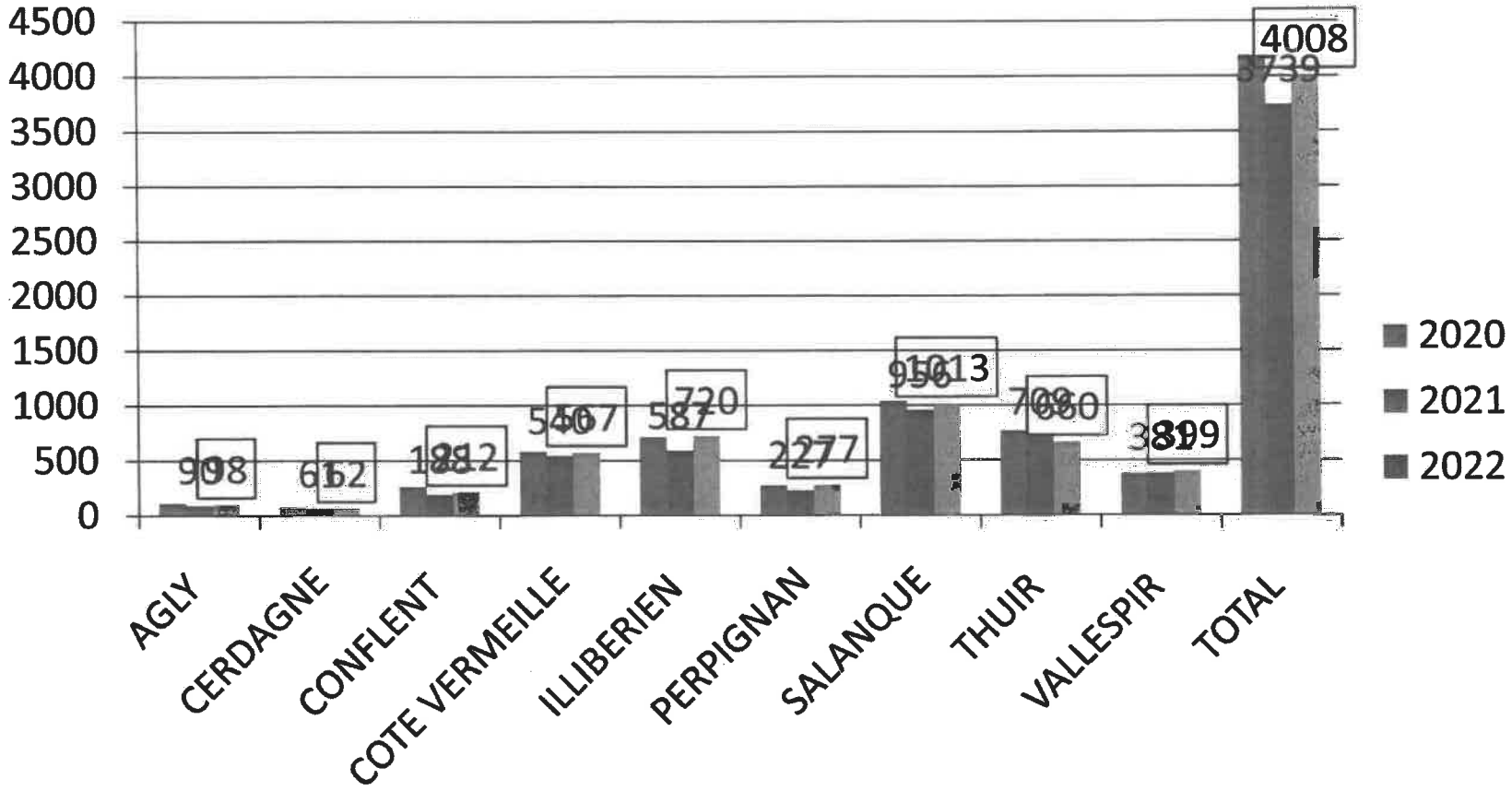

CONCLUSIONS

- Les licences séniors et vétérans sont en augmentation
- Les licences féminines sont en nette augmentation
- Le point noir de cette année c'est les licences jeunes qui reculent dans les quatre catégories
- Dans les secteurs, seul celui de THUIR est en recul

Il faut donc faire un effort vis-à-vis des jeunes car sans eux, pas d'avenir pour notre sport

Nous devons nous fixer comme objectif de revenir à minima au chiffre de 2020 soit (4186)

Rappel des éléments clés :

Je vous remercie de votre écoute attentive.

BILAN DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE
Année 2022

---

une année très calme

PRESENTATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

- Actuellement nous sommes 11 membres :
  quatre membres internes au comité

- Raphaël ROSAS, président de la commission
- Claudine CHOPIN : secrétaire -rapporteur
- Christian CORPETTO
- José TALON

  sept membres externes
- Jean Pierre BACHES, président par intérim
- Henri CAMPMAJO
- Marc CHÂTEAU
- Bret CYRILLE
- Eric MARTY
- Fernand PEREZ
- Michel PLA

Nous siégeons principalement les mercredis à compter de 20 heures. En cas d'affaires multiples nous pourrions siéger les samedis après-midi

Les membres de la commission sont à votre disposition pour vous conseiller dans la rédaction des rapports à établir lors de problèmes ou d'événements sur vos concours respectifs –(notamment en cas de rétention de la licence par le jury du concours) de même sur le portail de la FFPJP vous trouverez également toutes les indications nécessaires

NOMBRE D'AFFAIRES TRAITEES EN 2022

- 4 affaires traitées

- Insultes et menaces verbales envers un officiel

- Insultes et menaces verbales envers un officiel
- Voies de faits sans ITT envers un bénévole

- Prêt de licence à un joueur non licencié

- Voies de fait avec violences physiques envers un officiel dans l'exercice de ses fonctions avec un arrêt de travail de 10 jours

SANCTIONS DECIDEES

- 48 mois de suspension ferme de licence (recidiviste) + 24 mois avec sursis + 500€ d'amende
- 8 mois de suspension ferme de licence + 8 mois de sursis + 1000€ d'amende
- 3 mois de suspension de licence avec sursis + 60€ d'amende
- 15 ans de suspension ferme de licence et 1500€ d'amende.

CONCLUSIONS

- Après les années 2020 et 2021 où la pandémie a sévi, 2022 fut une année très calme sur le plan des affaires disciplinaires avec toutefois un cas d'une réelle gravité que nous espérons ne plus voir se renouveler

- Je forme le vœu que 2023 soit une année emprunte de fair –play sur les terrains et de respect au sein des associations

- .Je vous remercie pour votre attention